



HAL
open science

L'occitan écrit à Montpellier au XIIIe siècle : la graphie et le texte

Gilda Caiti-Russo

► **To cite this version:**

Gilda Caiti-Russo. L'occitan écrit à Montpellier au XIIIe siècle : la graphie et le texte. Fidélités et dissidences. Fidelitats e dissidèncias., Association Internationale d'Etudes Occitanes, Jul 2017, Albi, France. pp.423-430. hal-03176571

HAL Id: hal-03176571

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-03176571>

Submitted on 22 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ACTES DU **XII**^{e/n} **CONGRÈS**
de l'Associacion Internacionala d'Estudis Occitans
de l'Association Internationale d'Études Occitanes
ALBI, 10-15/07 2017

édités par Jean-François Courouau
en collaboration avec David Fabié
editats per Joan-Francès Courouau
en colaboracion amb Dàvid Fabié

Fid elitats
e t **élités**
dissi déncias
dences

Section française de l'Association internationale d'études occitanes

SFAIEO

Vol. 2



L'occitan écrit à Montpellier au XIII^e siècle : la graphie et le texte

On peut légitimement se demander dans quelle mesure les livres du gouvernement de Montpellier, témoins, pour une fois assurés, de la *scripta* médiévale d'une ville occitane de première importance, peuvent nous permettre de relire autrement les chansonniers des troubadours produits dans les mêmes années et dans la même région linguistique, le Languedoc oriental.

Il semblerait en effet curieux d'ignorer que les livres du gouvernement de la ville de Montpellier constituent les témoins d'un usage extrêmement prestigieux de la langue occitane à une époque qui est aussi en partie celle de l'assemblage des chansonniers languedociens : entre le dernier quart du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e siècle.

Il serait tout aussi étrange de ne pas se rendre compte que, à l'intérieur de ces mêmes livres du gouvernement, il est possible de constater à cette époque le développement progressif et conscient d'une forme de prose historiographique. À ce titre, une comparaison sur le plan de l'évolution du statut textuel de la prose à l'intérieur des manuscrits avec les chansonniers de la région de Montpellier, est aussi, en principe, possible.

La comparaison graphique

Les recherches linguistiques de François Zufferey ont isolé une tradition linguistique propre au Languedoc oriental qui est composée par les manuscrits ou fragments de manuscrits suivants :

- 1) le *Libre* de Miquel de la Tor, qui dit avoir écrit son livre « estant en Monpeslier », un chansonnier perdu mais dont il est possible de reconstituer le contenu et la graphie (Zufferey utilise le chansonnier b = Rome, bibl. Apost. Vat. Barb. Lat. 4087, qui en est la copie partielle mais il faut voir bien sûr aussi les travaux de M. Careri).
- 2) le chansonnier E (Paris, BNF, fr. 1749), copié entre le XIII^e et le XIV^e siècle dans le Languedoc centro-méridional (Béziers-Montpellier).
- 3) le chansonnier J (Firenze, Biblioteca Nazionale, conv. Soppr. F.4.776) copié au XIV^e siècle à Nîmes.

Le chansonnier E « nous offre l'un des systèmes graphiques les plus cohérents qui soient ». Or ce système graphique est quasiment identique à celui qui est donné à voir dans le *Libre de Miquel de la Tor* ainsi que dans le chansonnier J (Zufferey 1985, 171-190)¹.

Par ailleurs, une étude récente et bien connue (Menichetti 2015) confirme et renforce l'hypothèse de Zufferey sur l'origine du chansonnier entre Béziers et Montpellier, en penchant davantage pour Montpellier que pour Béziers.

Pour les sources utilisées, E se situe au carrefour des deux premières branches de la tradition manuscrite (Avalle / Leonardi 1993) : la tradition proprement languedocienne nommée *y* croiserait des matériaux « de retour » issus de la tradition italienne, plus ancienne, dite *epsilon*, avec des apports bien plus récents qui renverraient aussi à la Catalogne (Menichetti 2015, 136) : les *unica* de Guillem Raimon de Gironela (quatre pièces, dont trois chansons et un texte dialogué) et des textes qui ont été reconduits par Asperti directement au milieu des rois d'Aragon dont la

¹ Sauf pour deux traits morphologiques sur la base desquels Zufferey assigne à la région de Nîmes ce chansonnier : l'absence de formes en *-aun* pour la 6^e personne du présent de l'indicatif et le morphème *-e* pour la première personne.

pastourielle politique de Paulet de Marseille, *L'autrier m'anav'ab cor pensiu* (BEdT 319,6) dont nous parlerons au moment de discuter de la datation du chansonnier.

Bien loin de la physionomie composite que les sources nous feraient attendre, l'image graphique que nous offre ce chansonnier est tout à fait unifiée. Les textes des troubadours nord-occitans ou catalans auraient fait l'objet d'une véritable normalisation graphique (Menichetti 2015, 137).

L'harmonie de la graphie de E ressort d'autant plus par rapport aux chansonniers du Languedoc occidental C (Paris, BNF fr. 856) et R (Paris, BNF fr. 22543) que ceux-ci, faute d'avoir réussi le même pari, présentaient une image graphique beaucoup moins homogène.

Pour le système graphique que le chansonnier E partage avec le chansonnier de Miquel de la Tor il a été dit que :

Si Miquel de la Tor ne nous avait pas indiqué lui-même qu'il a exécuté son chansonnier à Montpellier, il faut reconnaître que nous aurions eu bien des difficultés à localiser de manière précise son manuscrit car aucun dialectalisme marquant ne nous guiderait dans cette entreprise. D'autre part il est réjouissant de constater qu'aucun des phénomènes observés ne vient contredire cette localisation. (Zufferey 1985, 171)

Il arrive autrement dit, pour le chansonnier E, ce qui ne pouvait arriver qu'à un chansonnier dont le scribe était versé dans les usages écrits d'une langue qu'il devait pratiquer quotidiennement, même si l'on écrit évidemment pas comme on parle et que la mise à l'écrit d'une langue est nécessairement un acte de standardisation (Ong 2012).

Sur le plan de la langue, cette caractéristique éloigne donc le chansonnier E des chansonniers rédigés par des copistes italiens ou ayant opéré en Italie susceptibles d'évoluer dans des interférences linguistiques avec les langues d'Italie et la langue d'oïl, également très en vogue dans les *scriptoria* vénètes et toscans.

L'harmonie de la graphie de E est assez remarquable même au sein du nombre restreint des chansonniers languedociens et donc autochtones : les chansonniers du Languedoc occidental C et R n'auraient pas réussi ce même pari ou n'auraient pas choisi de relever le même défi.

Nous pensons que la comparaison entre le chansonnier E, proche dans le temps et dans l'espace des livres du gouvernement de la ville de Montpellier s'impose d'autant plus qu'une édition critique de cette tradition manuscrite est désormais accessible en ligne avec la réalisation du Projet ANR Talamus de l'université Paul-Valéry Montpellier dirigé par Vincent Challet, réunissant des historiens, des linguistes occitanistes et des juristes.

Les livres du gouvernement de la ville de Montpellier prennent au Moyen Âge le nom de *thalami*, terme qui indiquerait en latin médiéval comme en occitan une sorte de réceptacle précieux (coffre, arche) apte à abriter, dans la maison du consulat le ou les livres eux-mêmes qui représentent l'*universitas*, la communauté urbaine qui élit ses propres consuls. *Talamus* serait par synecdoque (le contenu pour le contenant) justement le nom de chacun de ces livres. Les *thalami* – au pluriel – sont des livres chargés d'une très grande valeur symbolique : ils sont composés de textes juridiques et de textes historiographiques, écrits à partir de 1260 et jusqu'en 1424 en occitan sous la surveillance des greffiers du consulat.

Voici les manuscrits que nous allons prendre en compte :

C Paris, NAF 4337

D Bruxelles, KBR, 20807-809

E Paris, BNF fr. 14507

F Paris, BNF, fr. 11795

G Montpellier, Bibliothèque de la Faculté de Médecine H119

H Montpellier, Arch. Mun. AA9

Grâce à l'étude codicologique de cette tradition (Chastang 2017, 41-62), nous allons pouvoir discerner trois groupes : les manuscrits CD (1258-1260), puis EF (1270-1280) et ensuite les manuscrits plus tardifs GH (à partir de 1290).

Avec beaucoup de prudence, il serait dès lors possible d'isoler deux systèmes graphiques à l'intérieur des trois binômes grâce à un certain nombre de traits distinctifs. Les manuscrits EF constituent le maillon intermédiaire entre les deux autres binômes, CD et GH, dont le premier date de la moitié du XIII^e siècle et le suivant du début du XIV^e siècle.

Un grand nombre de traits communs réunissent le chansonnier E au Thalamus siglé C (le NAF 4337 de la BNF) que nous avons choisi comme témoin privilégié pour le groupe CD (1260) :

	Thalamus C	Chansonnier E
Nasale palatale (de N latin +yod)	<nh> majoritaire rareté des graphies alternatives : <gn>, <gnh>, <inh>, <nnh>	<nh> majoritaire rareté des graphies alternatives <gn>
Latérale palatale (de L latin +yod)	Exclusivement <(i)l(l)>	Exclusivement <(i)l(l)>
Évolution du suffixe latin -ARIUM -ARIA	hésitation entre <-er> <-ier> pour le masculin ; au féminin toujours <-eira>	hésitation entre <-er> <-ier> pour le masculin ; au féminin toujours <-eira>
en hiatus	Absent : à une exception près, il y a toujours <i> même en hiatus.	Absent : on trouve toujours <i> même en hiatus. <y> est utilisé en début de mot pour la transcription de noms propres grecs ou juifs.
E ouvert latin (diphthongaison conditionnée)	Alternance entre <ie> et <e>	Alternance entre <ie> et <e>
O ouvert latin (diphthongaison conditionnée)	<-ue-> majoritaire mais la forme <-uo> est aussi présente.	exclusivement <ue>
Palatale	<g> en fin de mot	<g> en fin de mot
Occlusive vélaire sonore	<-gu->, <-g->	<-gu->, <-g->
Sifflante sourde	Alternance <-s-> <-c->	Alternance <-s-> <-c->
Sifflante sonore	<-z->	<-z->
Latérale devant dentale	<-u->	<-u->
N implosif latin	<-r->	<-r->

Il est facile de définir le deuxième système graphique des *thalami* car il se différencie du premier assez nettement par rapport aux éléments graphiques que nous avons évoqués. Sont concernés ici les témoins les plus récents de la tradition = GH souvent accompagnés par F qui les précède de dix ans.

Ce groupe conserve le digramme <nh>, à quelques rares exceptions près, mais il impose en revanche massivement le digramme <lh>, inconnu au premier système, introduit le graphème <y> pour désigner le <i> sémi-consonantique ou yod et préfère progressivement la diphthongaison en <uo> de <o> ouvert latin qui correspond au parler montpelliérain contemporain même si la solution <ue> n'est pas totalement absente. Nous noterons que le passage de <ue> à <uo> ne manque pas de poser problème car il contredit l'évolution de <o>

ouvert telle que nous l'imaginons à la suite de Ronjat (Cf. Lieutard 2017, 208). Au niveau de la triphthongaison de ce même segment, à <ueu> est préféré progressivement <uou>.

Si l'on compare les deux systèmes graphiques tels qu'on vient de les décrire à la description des chansonniers de Zufferey, on s'aperçoit qu'il existe une correspondance très claire entre le premier système et le chansonnier E alors que le deuxième semble mieux correspondre aux chansonniers produits en Languedoc occidental, C et R.

Nous sommes donc en mesure de proposer une première conclusion provisoire : la localisation de E dans la région de Montpellier est, d'après l'état actuel des recherches, confirmée à l'intérieur d'une *scripta* qui va bien au delà du parler montpelliérain. Mais ce qui est encore plus important est que ce système peut être daté avec plus de précision : dans une *scripta* qui se révèle d'emblée comme suprarégionale, il est déterminant de pouvoir définir des chronolèctes (des états diachroniques de la langue). La graphie du chansonnier E, qui représente la tradition languedocienne orientale, devrait être datée, entre 1258 et 1270, témoignant donc du premier modèle graphique qu'il est possible de discerner dans les livres du gouvernement. Les habitudes graphiques des greffiers du consulat montpelliérain changent sensiblement à partir du dernier quart du XIII^e, voire surtout au XIV^e siècle, conformément à ce que l'on peut constater dans les chansonniers de Narbonne et de Toulouse qui sont plus tardifs.

Cela dit, C et R n'affichant pas la même homogénéité graphique que E, nous attendons les résultats des recherches conduites actuellement par Camilla Talfani sur le chansonnier R. Nous passons maintenant au deuxième volet de cette contribution qui concerne la comparaison entre les deux catégories de témoins manuscrits sur le plan du statut textuel de la prose à l'intérieur des manuscrits.

La comparaison textuelle

Il peut sembler curieux d'étudier les chansonniers à partir de la prose qu'ils contiennent, mais les *vidas* et les *razons* ont suffisamment attiré l'attention d'au moins trois générations de philologues (Zinelli 2003) pour justifier notre démarche. Deux modèles de disposition de ces textes par rapport aux textes poétiques ont été relevés : le statut de paratexte d'ouverture des sections des textes lyriques dans les chansonniers vénètes (le plus anciens) et celui de texte indépendant dans le groupe des manuscrits ERP (deux chansonniers languedociens et le chansonnier toscan P) en passant par une forme intermédiaire entre les deux, représentée par le *Libre* de Miquel de la Tor et les chansonniers catalans Sg et V qui commenceraient à déplacer le paratexte loin, en plaçant les proses entre un texte et l'autre en guise de commentaire (ce serait en effet le passage de la *vida* à la *razon*).

J'aurais personnellement tendance à penser, à la différence de Zinelli (2002), que la forme intermédiaire va encore plus dans le sens de la hiérarchisation de la prose par rapport à la poésie. Quoi qu'il en soit, ce qui intéresse ici, c'est vraiment l'opposition entre le statut de la prose qui figure en tant que paratexte dans les manuscrits vénitiens et en tant que texte à part entière dans les chansonniers languedociens E et R.

Les chansonniers où les *razons* deviennent des textes indépendants, situés dans une section à part, seraient marqués dans le Languedoc comme en Italie, selon Zinelli, par une simplification de la mise en page et par un nouveau goût pour les textes narratifs par rapport au modèle vénète.

Encore une fois grâce à une comparaison avec les livres du gouvernement de la ville, je pense qu'il est possible de rajouter quelques éléments supplémentaires au dossier et de trouver au moins un autre élément qui pourrait donner un sens différent à l'évolution de ces textes.

La prose des *thalami*

Dans le dernier manuscrit de la tradition des *thalami*, la naissance d'une prose historiographique quasiment inédite se développe tout d'abord comme la glose des listes consulaires et produit ainsi une textualité nouvelle inédite par rapport au corpus historiographique précédent.

Si l'on me permet le jeu de mots, les annalistes des *thalami*, se sont promus de « compteurs » d'années à « conteurs » d'événements, en passant de la phrase lapidaire et minimale du modèle annalistique à la phrase complexe d'une textualité nouvelle. Ils ont intégré progressivement la subordination conjonctive qui seule permet d'exprimer la relation de cause à effet et la relation de conséquence indispensable à la création d'un discours narratif. Ils ont construit des modalités nouvelles de discours par rapport à ce qui leur avait été transmis par leurs prédécesseurs (Caiti-Russo 2017).

Voici un exemple de la construction narrative :

(1333) Aquest an fo mot gran carestia et fam, **que** las gens, especialment homes joves, semblavon transitz **car** avian manjat tot l'ivern las erbas cruzas et morian per las carrieyras ; et non podia hom aver blat de Lumbardia ni de Cecilia per la guerra de Genoes et de Catalas, may hom se provizi de Borgonha et de Venaysi².

[Cette année-là, il y eut très grande disette et famine, **au point que** les gens, notamment les hommes jeunes, semblaient engourdis, **parce qu'**ils avaient mangé tout l'hiver des végétaux crus ; ils mouraient dans les rues. On ne pouvait avoir du blé de Lombardie ni de Sicile à cause de la guerre entre Génois et Catalans. Mais on se ravitailla en Bourgogne et en Venaissin.]

(1354) Item, en aquel an meteys a XII setembre que fon divenres, a lums atuzatz, cazet **tan** gran conglaipi de peyras e **tant** abrivadas, am **tant** gran aondansa d'aigua, **que** tota la majer partida dels teules dels ostals de Monpeslier trenqueron las dichas peyras, car seгон que comtavon alcus, lo casegron peyras que pezavon una lieura, et avia n'i que pezavon IIII lieuras e X lieuras e de XXV lieuras. E fon **tan** gran l'auratge que menet que derroquet lo cloquier de Sant Martin de Prunet et de Nostra Dona de Chaulet e derroquet gran multitut d'albres, de grans e de grosses a gran maravilhas e d'ostals. E foron **tan** gran aondansia d'ayguas que set bestias carguadas de trossels de draps que venian de la fieyra de Pezenas que passavon a la poncha Sant Cristol ne menet l'aygua entro al portalet de Sant Bertolmieu et aqui negueron.

[Cette même année, le vendredi 12 septembre, après le couvre-feu, il tomba une **telle** giboulée de grêle, et **si** drue, avec un **tel** déluge **que** ces grêlons brisèrent la plus grande partie des tuiles des maisons de Montpellier car, à ce que racontaient certains, il tomba des grêlons qui pesaient un livre et il y en avait qui pesaient quatre livres, et dix, et vingt-cinq livres. La tempête qui se déchaîna fut **si** forte qu'elle détruisit les clochers de Saint-Martin de Prunet et de Notre-Dame de Chaulet,[...] et elle détruisit une grande quantité d'arbres, des grands et des gros, de façon extraordinaire, et de maisons. Il tomba un **tel** déluge **que** sept bêtes de somme chargées de ballots d'étoffe qui venaient de la foire de Pézenas et passaient à la pointe Saint-Christophe furent emportées par le flot jusque au petit portail de Saint-Barthélemy où elles se noyèrent.]

Les auteurs des *vidas* et des *razons* de la troisième section du chansonnier E ont, à leur façon, eux aussi, créé un discours nouveau, qui dépasse sa fonction première de commentaire, fonction subalterne, instrumentale, *d'accessus ad auctorem*, fonction opérative mais secondaire, en arrivant à obtenir le même statut textuel que les poèmes. Les *vidas* se trouvent distribuées sur deux colonnes exactement comme les textes en vers et sans être obligatoirement reliées à des troubadours figurant dans le chansonnier.

Zinelli et Menichetti ont certes montré que ces proses révèlent de nouvelles relations entre les chansonniers E et R, mais au-delà des reconstitutions savantes, qui méritent, entendons-nous, le plus grand respect, il serait dommage de ne pas souligner davantage l'autonomisation du discours où la prose s'affranchit du vers.

² Toutes les citations du petit Thalamus avec leurs traductions en français sont tirées de l'édition électronique en ligne <http://thalamus.huma-num.fr/> : il est possible de retrouver les extraits cités dans l'onglet *Annales occitanes* de l'édition en faisant une recherche par année – l'année figurant dans chaque citation). Une édition papier des annales occitanes est sur le point d'être finalisée par l'équipe définie par le projet ANR mentionné dans cet article (voir *supra*).

Exemplaire est à cet égard, l'amplification de la vida du jongleur-troubadour Perdigon qui est un *unicum* du chansonnier E (édition par nos soins de l'extrait du folio 120) :

Et estan en aquela honor et en aquel pretz, el anet ab lo primse d'Aurengua, en Guilem dels Baus, et ab En Folquet de Marceilla, evesque de Tolozia et ab l'abas de Sistel a Roma, sercan lo mal del comte de Tolozia e per azordenar la crozada per que fon dezeretatz lo bos coms Raimons de Tolozia e sos neps, lo coms de Bezers, fon mortz, Tolzan e Caersin e Bederes e Albuges fon destruisitz e mortz lo reis Peire d'Aragon ab mil cavaliers davan Murel e XX milia d'autres homes en foron mortz.

A totz aquestz faitz far e azordenar fon Perdigos e'n fetz prezicansa en cantan per que las gens se crozeron e fes lauzor a Dieu quar li Frances avion desconfit lo rei d'Aragon e mort, lo cals lo vestia ab se. Per qu'el descasce de pretz, d'onor e d'aver e l'agr' en enquitat tug li valen home que remazeron viu que no'l volgron vezer ni auzir.

E tug li baron de la soa amiatat foron mort per la guerra : lo coms de Monfort e 'N Guilem dels Baus e tug l'autre c'avian feita la crozada e lo coms Raimons ac recobrada la terra.

Perdigos non auzet anar ni venir e'l Dalfins d'Alvernhe li ac toute la terra e la renda qu'el l'avia dada. El s'en anet a Lombert de Monteill, qu'era genre d'en Guilem dels Baus, e preguet lo que lo fezes rendre en una maizo de l'ordre de Sistel, qu'a nom Silvabela. Et lo fes recebre en una morguia per morgue e lai el definet et aqui son escriutas de las soas cansos³. (Chansonnier provençal E, folio 210)

Les autres attestations de cette *vida* se contentent d'expliquer, de façon à vrai dire assez vague, voire de ne pas expliquer du tout, l'ascension sociale du fils du pêcheur et sa déchéance subite, alors que le chansonnier E raconte comment le troubadour avait « trahi » le roi d'Aragon qui l'avait pourtant « vêtu », en se rangeant du côté des français et de leurs alliés, l'évêque Foulque (l'ancien troubadour Folquet de Marseille) et Guillaume des Baux, prince d'Orange.

Le jugement de l'auteur de la *vida* de E sur le troubadour Perdigon est résolument négatif et le souvenir de la bataille de Muret très cuisant. Il est significatif que l'on mentionne la mort de Guillaume des Baux et celle de Simon de Monfort en même temps, exactement comme dans les *thalami*. Là, on date le mort contemporaine des deux personnages de 1213, ce qui est un lapsus encore plus significatif, si on veut, car il s'agit en effet de la date de la mort de Pierre d'Aragon à Muret.

Dans une autre *vida*, l'auteur revient sur ces événements avec une insistance frappante : pas un seul des chevaliers qui ont accompagné le roi n'a survécu à Muret. On a vraiment l'impression que le scribe-(auteur ?) a un point de vue précis, résolument anti-français et on observe dans la répétition qu'il fait de l'évocation de la bataille de Muret, la présence d'un deuil historique encore à faire.

Le contexte historique du chansonnier E, si l'on accepte notre datation précoce 1258-1270, nous renvoie à des années bien délicates. Les *thalami* nous éclairent sur la crise des rapports entre le roi et la ville entre 1252 et 1258. L'année 1252 est caractérisée dans le thalamus D par la mention de la révolte des Montpelliérains contre le roi Jacques 1^{er} pour la question des « oboles de Lattes » : la réclamation de l'impôt relative au péage portuaire de Lattes de la part de Jacques 1^{er} est suivie le lendemain du son de la cloche de la maison du consulat qui appelle les hommes de Montpellier aux armes (Challet 2015, 290-91). En 1255, l'évêque de Maguelonne signe un serment féodo-vassalique où il déclare tenir la ville de Montpellier, Montpellieret et son contado du roi de France. Le roi d'Aragon doit même se déplacer en 1258 pour faire la paix avec les Montpelliérains en leur accordant l'amnistie après ce qui doit être considéré comme une atteinte à la majesté du roi. Cette date est aussi celle du traité de Corbeil, tentative vouée à l'échec de calmer la rivalité franco-catalane dans le Midi ; cependant les tensions engendrées à long terme par le traité de Meaux-Paris de 1229 vont se transmettre à la génération successive jusqu'au conflit franco-aragonais de 1284.

³ Transcription faite par nos soins.

Le passage d'une partie de la ville sous la juridiction des rois de France marque la transformation de Montpellier de support de la revendication aragonaise de l'espace occitan à ville de périphérie désormais entrée dans l'orbite du royaume de France.

Les changements concernant le discours, comme le passage du registre au texte (c'est ce qui s'est vérifié pour les *thalami*) ou le bouleversement de la hiérarchie des statuts textuels (c'est ce qui se vérifie pour le chansonnier E) sont les signes palpables d'une rupture historique.

Conclusion

La linguistique du discours et l'histoire sociale nous confirment que l'évolution du statut de la prose dans les deux évolutions textuelles que nous avons examinées n'est pas anodine car : « Les groupes sociaux les plus affectés par le changement de condition ont tendance à privilégier des structures discursives alternatives » (Spiegel 1999, 5). Comme dans les *thalami* on passe des tables chronologiques à un récit historique en bonne et due forme, de la même façon, dans les chansonniers, les *vidas* et *razons* deviennent le support où s'expriment les anciennes élites.

La poésie des troubadours transmise par le chansonnier E se trouve ainsi actualisée dans un contexte idéologiquement orienté par de nouvelles modalités discursives. Au système de la lyrique d'oc et à la centralité de la chanson dans ce système, un discours littéraire désormais affirmé et canonisé dans la tradition italienne, s'oppose par l'affirmation de la prose un discours alternatif qui vient paradoxalement réorienter la réception des troubadours anciens.

Au discours de l'institution littéraire qui crée matériellement l'autorité des troubadours par le choix d'apparats para-textuels entre le rouge des rubriques et l'or des enluminures (Vieillard 2001), le chansonnier E oppose le questionnement politique, la réorientation, voire la revendication d'une autre histoire culturelle et politique, celle d'une unité catalano-occitane qui est en train de s'effondrer progressivement pendant tout le XIII^e siècle. Cette position se trouve confirmée par la pastourelle de Paulet de Marseille que nous avons citée au tout début. *L'autrier m'anav'ab cor pensiu* revendique en effet la position des *faidits de Proença* (c'est une expression du troubadour) qui en appellent aux rois catalans contre Charles d'Anjou. Cette pièce, datée de 1266, est la plus tardive du chansonnier et coïncide avec la datation du modèle graphique.

La réception de la poésie des troubadours que représente le chansonnier E réinscrit le prestige littéraire du passé dans la réalité des années 1258-1270 comme vecteur d'une identité linguistique, culturelle mais surtout politique alternative au cours de l'histoire. Il s'agirait dès lors pour ce chansonnier comme pour les *thalami* de témoins non pas de l'histoire de vainqueurs mais de celle des vaincus telle que Walter Benjamin ou Reinhart Kosellek⁴ l'ont proposé pour repenser l'histoire. Pourquoi ne pas appliquer logiquement cette position aussi à la relecture d'une histoire de la littérature française ?

Références bibliographiques

Textes

<http://thalamus.huma-num.fr/> (édition critique numérique du manuscrit AA9 des Archives municipales de Montpellier dit Le *Petit Thalamus*)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000801v.r=chansonnier%20proven%C3%A7al%20E?rk=42918;4> (édition mécanique –numérisation – du chansonnier provençal E : Paris BNF 1749)

Études

AVALLE, D'Arco Silvio (1993). *I manoscritti della letteratura d'oc* (a cura di Lino Leonardi), Torino, Einaudi.

⁴ Cf. à ce propos l'ouvrage de l'historien François Hartog (avec Felipe Brandi et Thomas Hirsch), *La Chambre de veille*, Paris Flammarion, 2013.

- CAITI-RUSSO, Gilda (2017). « L'Émergence de la textualité du corps documentaire », in Vincent Challet / Gilda Caiti-Russo / Yves Mausen (éds), *Actes du colloque Ayso es lo comessament : écritures et mémoires du Montpellier médiéval*, Montpellier, PULM, 231-240.
- CHALLET, Vincent (2015). « Une reconstitution mémorielle », in Pierre Chastang / Francine Mora-Lebrun / Anne Rochebouet (éds), *L'Écriture de l'histoire au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 277-291.
- CHASTANG, Pierre (2017). « Les thalami montpelliérains : dénomination, typologie et tradition manuscrite (XIII^e – XIV^e siècle) », in Vincent Challet / Gilda Caiti-Russo / Yves Mausen (éds), *Actes du colloque Ayso es lo comessament : écritures et mémoires du Montpellier médiéval*, Montpellier, PULM, 40-63.
- LIEUTARD, Hervé (2017). « Emergència e elaboracion d'un occitan escrich official dins lo Pichòt Talàmus de Montpelhièr », in Aitor Carrera / Isabel Grifoll (éds), *Occitània en Catalonha. De temps novèls, de novèlas perspectives. Actes de l'IX^{en} Congrès de l'Associacion internacionala d'Estudis occitans*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, 203-2013.
- MENICHETTI, Caterina (2015). *Il canzoniere provenzale E*, Strasbourg, ELIPHI.
- MONFRIN, Jacques (1955). « Notes sur le chansonnier provençal C (Bibliothèque nationale, ms.856) », *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, Paris, Société de l'École des Chartes, II, 280-292.
- NOTO, Giuseppe (2003). « Le biografie trobadoriche contenute nel canzoniere P : perché un'edizione documentaria », in Rossana Castano / Saverio Guida / Fortunata Latella (éds), *Scène, évolution, sort de la langue et de la littérature d'oc. Actes du 7^e congrès de l'AIEO, Reggio Calabria-Messina 7-13 juillet 2002*, Roma, Viella, I, 579-592.
- ONG, Walter J. (2014). *Oralité et écriture*, Paris, Belles Lettres.
- PFISTER, Max (1972). « La localisation d'une scripta littéraire en ancien occitan (Brunel Ms 13, British Museum 17920) », *Travaux de linguistique et de littérature* X/1, 253-291.
- SPIEGEL Gabrielle (1999). « Theory into Practice. Reading Medieval Chronicle », in Eric Kooper (dir.), *The Medieval Chronicle*, Amsterdam / Atlanta, Rodopi, II, 1-12.
- VIELLARD Françoise (2001). « Auteur et autorité dans la littérature occitane médiévale non lyrique », in Michel Zimmermann (éd.), *Auctor et Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque tenu à l'Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, 375-389.
- ZINELLI, « Quelques remarques sur le chansonnier E », in Rossana Castano / Saverio Guida / Fortunata Latella (éds), *Scène, évolution, sort de la langue et de la littérature d'oc. Actes du 7^e congrès de l'AIEO, Reggio Calabria-Messina 7-13 juillet 2002*, Roma, Viella, I, 761-790.
- ZUFFEREY, François (1985). *Recherches linguistiques sur les chansonniers provençaux*, Genève, Droz.